

Conflits et coopération dans la structuration et la déstructuration des territoires de l'industrie du Midi, XVIII^e-XX^e siècles

Jean-Michel Minovez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rives/3970>

DOI : 10.4000/rives.3970

ISBN : 978-2-8218-0072-4

ISSN : 2119-4696

Éditeur

TELEMME - UMR 6570

Édition imprimée

Date de publication : 15 février 2011

Pagination : 11-25

ISSN : 2103-4001

Référence électronique

Jean-Michel Minovez, « Conflits et coopération dans la structuration et la déstructuration des territoires de l'industrie du Midi, XVIII^e-XX^e siècles », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 38 | 2011, mis en ligne le 15 février 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rives/3970> ; DOI : 10.4000/rives.3970

Conflits et coopération dans la structuration et la déstructuration des territoires de l'industrie du Midi, XVIII^e-XX^e siècles

Jean-Michel MINOVEZ
Université de Toulouse II-Le Mirail -UMR Fra.M.Espa

Résumé : Les aires de spécialisation productives du XVIII^e siècle dans le Midi ont connu des trajectoires divergentes à l'époque contemporaine. La réussite des unes a tenu, en partie, à la capacité de leurs sociétés à conserver un certain encastrement de l'économie dans la société tout en réduisant les tensions par le développement d'un minimum d'interrelations entre les acteurs de la production. Les autres se sont désindustrialisées car elles n'ont pas su résoudre, en particulier, les contraintes créées par la forte polarisation sociale qui interdisait la mise en place d'un minimum de coopération entre les acteurs du territoire.

Abstract: During the 18th century, areas of specialized production in Southern France had a chequered history. The success experienced by some was due, in part, to the capacity of their companies to integrate their business in contemporary society by reducing tension through the development of a certain level of relations between those involved in production. Others reduced their industrial sector because they did not know how to resolve the constraints created by strong social polarization which made it difficult to establish a minimum of cooperation between territorial actors.

Le Midi qui n'est pas moins industrialisé que les autres régions françaises à l'époque moderne, connaît un moindre développement au cours de l'époque contemporaine. Le textile lainier, activité géographiquement la plus répandue et la plus importante de Languedoc et de Gascogne au XVIII^e siècle, se désindustrialise au cours du XIX^e siècle. Dès la Révolution, la cadiserie montalbanaise sombre, comme celle du Gévaudan, du Comminges ou du Béarn. Les manufactures du Bas-Languedoc les suivent et celles de l'Hérault — ainsi qu'une partie des établissements de l'Aveyron — ne se maintiennent un peu plus longtemps qu'en raison de leur spécialisation dans les draps de troupe. Deux territoires industriels perdurent toutefois jusqu'à aujourd'hui dans le Tarn — autour de Castres, Mazamet et Labastide-Rouairoux — et en Ariège — autour de Lavelanet et Laroque-d'Olmes —, au point de placer Midi-Pyrénées au premier rang français du textile cardé à partir du milieu du XX^e siècle.

Pourtant, beaucoup de « handicaps » auraient dû empêcher tout développement : l'éloignement des sources d'approvisionnement en matières premières et des grands bassins de consommation, le manque d'investissements par défaut d'un réseau de crédit précoce et dense, un mode de fabrication qui n'a pas suivi le mouvement européen de modernisation et de concentration, autant d'insuffisances que les Languedociens n'auraient pu surmonter et qui auraient été à l'origine de la désindustrialisation de l'essentiel de la Gascogne et du Languedoc¹.

La focalisation des études assise sur les contraintes rend peu intelligible le processus de croissance local car elle néglige les dynamiques endogènes du territoire. Il s'agit de dépasser les seules contingences économiques pour prendre en compte les dimensions sociale, culturelle et institutionnelle dans lesquelles s'expriment — ou non — les interdépendances voire les coopérations à l'origine de la création — ou de l'absence — de ce que Marshall appelle cette « atmosphère industrielle » à l'origine de l'industrialisation — ou de la désindustrialisation². Cette approche met en avant les structures sociales dans lesquelles l'économie est encadrée où l'homme « subsiste en vertu d'une interaction institutionnalisée entre

1 D. WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1994, p. 336.

2 Se fondant ainsi sur les tenants de la réactivation des thèses marshalliennes, Giacomo Becattini en particulier. On pourra se référer à son article pionnier : « Dal settore industriale al distretto industriale. Alcune considerazioni sull'unità indagata dell'economia industriale », *Rivista di Economia e Politica Industriale*, vol. 5, n° 1, p. 7-21, ainsi qu'à la mise au point synthétique : « Le district marshallien : une notion socio-économique » dans G. BENKO et A. LIPIETZ (dir.), *Les régions qui gagnent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 1992, p. 35-55. Les travaux de Jean-Claude Daumas sont aussi essentiels ; on se référera notamment à la dernière mise au point synthétique : « Districts industriels : du concept à l'histoire. Les termes du débat », *Revue économique*, n° spécial : *Où va l'histoire des entreprises ?*, D. BARJOT (dir.), 2007, p. 131-152.

lui-même et son environnement naturel »³. Pour cela, il a été choisi d'étudier plus particulièrement deux territoires de la laine : l'un, le Comminges, dont l'industrie textile a fini par disparaître, l'autre, le pays d'Olmes, qui reste le premier centre français du textile habillement dans le cardé à la fin du XX^e siècle⁴.

DES STRUCTURES SOCIALES ET PRODUCTIVES FORTEMENT POLARISÉES AU XVIII^e SIÈCLE

La propriété dans les mains des bien-tenants

La population du Comminges est avant tout constituée de petits paysans dont une bonne part est totalement exclue de la possession de la terre. Cette éviction prend généralement des proportions au fur et à mesure que l'on s'approche des centres urbains — Toulouse en particulier —, des principales voies de communication et des terres riches des vallées, là où il est possible de pratiquer une agriculture commerciale, là où les propriétaires rentiers peuvent exporter leur production en direction des marchés d'écoulement. La faiblesse des revenus ou des salaires des paysans les plus modestes les confine souvent dans la condition de brassier plus ou moins misérable. Bien que l'éviction ne soit pas totale, la concurrence des élites sociales prive les paysans de l'essentiel de leur outil de travail, les réduisant le plus souvent à l'état de microfundiaire⁵.

La situation tend à s'aggraver dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ; les brassiers microfundiaires sont les plus touchés et les bénéficiaires sont d'abord les marchands. Ce processus observable en Comminges⁶ est vérifiable aussi dans la vallée de l'Ariège, dans le Pays de Foix⁷ et dans le diocèse de Rieux⁸. Les ouvriers

3 K. POLANYI, « The Economistic Fallacy » dans K. POLANYI et H. W. PEARSON (eds.), *The Livelihood of Man*, New-York, New York Academic Press, p. 21.

4 Dans le même esprit, une comparaison entre le développement des industries du centre de la Haute-Garonne et de celles de l'Ariège a déjà fait l'objet d'une première approche : J.-M. MINOVEZ, « Industrialisation et désindustrialisation. Evolution comparée dans les Pyrénées sur la longue durée » dans *Essays on Industrialization in France, Norway and Spain*, Oslo, Unipub Forlag/Oslo Academic Press, 2005, p. 33-58.

5 G. FRÊCHE, *Toulouse et la région Midi-Pyrénées au siècle des Lumières, vers 1670-1789*, *op. cit.*, p. 202.

6 K. AMIEL, *Marchands de laine, marchands d'étoffes en Comminges et Nébouzan au XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de J.-M. Minovez, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2005, p. 114-127.

7 P. POUJADE, « Les paysans et la terre dans le pays de Foix et la vallée de l'Ariège au XVIII^e siècle » dans *Le notaire, le paysan et la terre*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1999, p. 65-99.

8 J.-M. MINOVEZ, « Le paysan et la terre aux marges de Gascogne et de Languedoc du milieu du XVII^e siècle au début du XIX^e siècle » dans *Le notaire, le paysan et la terre*, *op. cit.*,

du textile en sont tout aussi victimes ; en Comminges ils représentent, avec les petits propriétaires, les principaux vendeurs de biens fonciers⁹.

Monde plein et pluriactivité

La montée en puissance de la confiscation de la terre s'effectue parallèlement à l'accroissement démographique qui agit comme un facteur aggravant des inégalités structurelles. On peut estimer que l'élection de Comminges devait dépasser quelque peu les 100 000 habitants au début du XVIII^e siècle. A la fin de l'Ancien Régime la population devait être comprise entre 130 000 et 140 000 individus¹⁰. Compte tenu des capacités de production de la région et de l'inégalité de la répartition des terres, on avait affaire à un monde plein. La société rencontrait des difficultés pour assurer sa survie¹¹. Nombreux sont alors les Commingeois qui émigrent ; les populations suivent le cours de la Garonne¹², une partie importante gagne aussi l'Espagne dans un mouvement saisonnier qui se traduit parfois par des installations de longue durée¹³. Malgré cela, la population reste surdensitaire relativement au mode de répartition des richesses. La masse des démunis recherche alors toute activité complémentaire pouvant lui permettre d'assurer le minimum vital.

Dans le cadre des structures sociales existantes où une partie essentielle de la production est redistribuée sur place et où existent des relations de réciprocité qui se maintiennent au moins jusqu'au XIX^e siècle¹⁴, la pluriactivité y occupait une

p. 101-130.

9 K. AMIEL, *Marchands de laine, marchands d'étoffes*, op. cit., p. 140.

10 A. DUFAUR, *L'élection de Comminges à la fin de l'Ancien Régime*, Estadens, l'Adret, 1987, p. 101.

11 Voir notamment les rôles et observations des contrôleurs des vingtièmes (Arch. dép. Haute-Garonne, C, 545 à 593). Voir aussi A. DUFAUR, *L'élection de Comminges à la fin de l'Ancien Régime*, op. cit., p. 516-520 pour le plumitif de 1741 et A. SARRAMON, *Les paroisses du diocèse de Comminges en 1786*, Paris, Bibliothèque nationale, 1968, *passim*, pour l'enquête traitant de l'« *Etat des paroisses du diocèse de Comminges en 1786* ».

12 Voir en particulier L. BOURRACHOT et J.-P. POUSSOU, « Les départs de passagers commingeois par le port de Bordeaux au XVIII^e siècle », *Revue de Comminges*, 1970, p. 183-198 ; L. BOURRACHOT et J.-P. POUSSOU, « Les départs de passagers pyrénéens au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1968, p. 133-162 et L. BOURRACHOT, « Notes sur l'émigration commingeoise en Agenais », *Revue de Comminges*, 1970, p. 299-303.

13 J.-M. MINOVEZ, « Les draperies du piémont des Pyrénées centrales françaises et l'Espagne du XVII^e au début du XIX^e siècle » dans *D'un versant à l'autre des Pyrénées*, Saint-Girons, Société des Amis de Saint-Lizier et du Couserans, 1999, p. 113-138.

14 De ce point de vue, le modèle rappelle bien les formes d'encastrement polanyien de l'économie (cf. K. POLANYI, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, p. 76-85) dans un cadre institutionnel fortement structuré (cf. R. SOURIAU, *Décentralisation administrative dans l'ancienne*

place très importante, comme dans le diocèse de Rieux voisin¹⁵. Parmi les activités complémentaires, les Commingeois se sont engagés dans les manufactures de basses draperies. A la fin du XVII^e siècle, l'industrie connaissait déjà un développement important¹⁶ ; il était fondé sur la fabrication de petites étoffes — confectionnées selon des techniques qui trouvent leur origine à la fin du Moyen Age où un des deux types de draps classiques est à chaîne peignée et trame cardée¹⁷ — parmi lesquelles dominaient les cadis larges et étroits.

La domination du *Kaufsystem*

Dans le département des manufactures de Saint-Gaudens, l'organisation de la production est dominée par le *Kaufsystem*. Les marchands quittent peu la sphère commerciale laissant au fabricant la position centrale dans la confection d'une pièce d'étoffe. Ces derniers disposent des moyens qui leur permettent d'occuper plusieurs métiers en distribuant le travail à des façonniers ou à des proto-ouvriers, mais leurs fortunes modestes les contraignent à ne faire travailler qu'un petit nombre de métiers et à participer directement au tissage. En 1751, chaque fabricant du diocèse languedocien de Comminges a en moyenne moins de 4 métiers en sa possession¹⁸. En 1788 la situation n'a guère évolué puisque la moyenne des métiers s'établit à 3,33 chez les 60 chefs de fabrique de l'espace considéré¹⁹.

Bien que semblant agir indépendamment de toute influence extérieure dans la sphère productive, ils ne contrôlent pas la totalité de l'acheminement de la matière première et ne procèdent à aucune des opérations préliminaires. Toutefois, ils acquièrent eux-mêmes la laine filée et distribuent le fil aux tisserands qui travaillent à façon pour leur compte²⁰. Cette pratique se maintient au cours du

France. Autonomie commingeoise et pouvoir d'Etat, 1540-1630, Toulouse, Association des amis des archives de la Haute-Garonne, 1992, t. 1, p. 163-399), le système socio-politique traditionnel se maintenant jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle (cf. J.-F. SOULET, *Les Pyrénées au XIX^e siècle*, Toulouse, Eché, 1987, p. 105-191).

15 J.-M. MINOVEZ, *Société des villes, société des champs en Midi toulousain sous l'Ancien Régime*, Aspet, PyréGraph éditions, 1997, *passim*.

16 Voir en particulier les procès-verbaux des inspecteurs des manufactures (notamment Arch. nat. G⁷, 1688 et Arch. nat. F¹², 556, 1378 et 1383).

17 D. CARDON, *La draperie au Moyen Age. Essor d'une grande industrie européenne*, Paris, éd. du CNRS, 1999, p. 256-261.

18 Arch. dép. Hérault, C, 2475 ; Nombre de métiers dans l'inspection de Saint-Gaudens en 1751.

19 Bibliothèque municipale de Carcassonne, mss. n°94, intendant Ballainvilliers, Traité sur le commerce de Languedoc, 1788, f°98, r°.

20 Arch. nat., F¹², 556 ; Enquête sur la généralité d'Auch concernant les fabriques de cadis, rases et burats dans les environs de Saint-Gaudens en 1716.

XVIII^e siècle²¹. Les marchands achètent ensuite le plus souvent les pièces d'étoffes en blanc et font procéder aux apprêts chez des artisans spécialisés.

Au cours du XVIII^e siècle, l'activité manufacturière semble s'intensifier ; l'impossible accès à la propriété ou l'éviction de la terre ne laissent d'autre choix aux façonniers et aux proto-ouvriers que de se consacrer toujours plus à l'activité textile ; ils subissent alors une prolétarianisation sur place. Comme les mulquiniers du Cambrésis et du Saint-Quentinois, les drapiers du Saint-Gaudinois tissent la plus grande partie de l'année. Il suffit pour s'en convaincre de rapporter les chiffres de pièces confectionnées au nombre de métiers battants. Si l'on sortait de 8 à 12 pièces de toiles par an des caves du Nord de la France²², au pied des Pyrénées, 7 à 14 pièces étaient produites dans le même temps. Les travaux agricoles sont donc devenus seconds pour la majorité des artisans-paysans et des ouvriers-paysans de la région.

CONFLITS ET RÉGULATION

Les fraudes et malfaçons

La forte polarisation de la société et la nature de l'organisation de la production ne peuvent, en apparence, que favoriser les antagonismes, le système protoindustriel n'étant pas moins conflictuel que le système usinier²³. L'opposition prend seulement des formes différentes ; ainsi, la qualité du travail attendu et le paiement de la façon sont des sources structurelles de dissensions entre le propriétaire du bien manufacturé et les proto-ouvriers.

Les premières tiennent à la qualité de la laine et à sa préparation. Elles débutent dès le tri et le lavage car les laines renferment encore, après traitement, des corps étrangers et beaucoup de suint. Le peignage est aussi souvent mal réalisé car, pour obtenir le plus d'estame possible à partir du minimum de matière première, les peigneurs ne retiennent pas seulement, comme ils le devraient, les fibres les plus longues, mais aussi une partie des plus courtes réservées en principe au peignon. De ce fait, les fils de l'estame s'enchevêtrent mal et les peignons sont courts et maigres : le filage ne peut alors être que de mauvaise qualité. Pour ces raisons, les fileuses cachent les défauts en recouvrant l'écheveau du fil gros et irrégulier d'un fil fin et uniforme. Cela n'est pas sans conséquence sur la fabrication car ce fil ne passe plus dans les rots ou les peignes et ne permet plus de respecter les largeurs fixées par les règlements. Les tisserands agrandissent alors leurs rots et

21 Arch. nat., F¹², 1378 ; Journal du sieur Lauvergnat inspecteur des manufactures de la généralité d'Auch, 1782.

22 D. TERRIER, *Les deux âges de la proto-industrie*, Paris, EHESS, 1996, p. 57.

23 A. DEWERPE, *Le monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, A. Colin, 1998, p. 34-35.

réduisent le nombre de portées ; les fils les plus grossiers peuvent ainsi passer sans rompre et les largeurs des pièces d'étoffes en toile sont en apparence respectées bien qu'il y ait, dans les deux cas, contravention totale aux règlements. Enfin, le drap conserve son aspect grossier lorsqu'il est vendu en toile. L'œil nu permet de déceler les défauts d'une étoffe qui n'est en rien unie. A ce stade, même s'il s'avère impossible de rattraper les différentes malfaçons, on peut attendre d'un bon passage au foulon que les pièces soient dégraissées et surtout rendues lisses, sans aucune « fripure ». Par la pression et les frottements imprimés par les pilons ou les maillets, on peut espérer enchevêtrer et lier les fibres entre elles. Dans le meilleur des cas, on doit obtenir des draps formant une masse compacte qu'il est impossible de « séparer ou de rompre », ce qui est difficile à obtenir compte tenu, ici, de la médiocrité du tri, du lavage, du peignage, du filage et du tissage²⁴.

Organisation de la production et institutions, facteurs de régulation ?

Pourtant les fraudes et malfaçons ne semblent pas faire l'objet de conflits significatifs entre les propriétaires des biens manufacturés et les façonniers, du moins les sources n'en font-elles pas état. Or, la presque totalité des fabricants œuvre dans le cadre d'une petite entreprise qui mobilise le plus souvent l'ensemble de la famille autour du tissage ; le chef de cette petite unité contrôle de ce fait facilement le travail ; l'écart à la norme ne peut donc qu'être consenti voire recherché. Toute solution qui permet de confectionner rapidement une pièce en consommant le moins de matière possible est à l'avantage du fabricant dans la mesure où les gardes-jurés du bureau de contrôle et les marchands clients potentiels sont peu regardants quant au respect des normes de production et à la qualité finale du produit.

Si l'on peut éventuellement comprendre que le *Kaufsystem* puisse favoriser ce type de comportement lié à la dilution des responsabilités inhérente au mode d'organisation de la production, on est plus étonné de constater le même phénomène dans le cadre du *Verlagssystem*. Si l'on exclut la pratique du *truck-system*, la fraude étant acceptée dans ce cas comme moyen de compenser la faible rétribution des proto-ouvriers²⁵, les *Verleger* auraient pu réduire cette propension à confectionner des produits ne respectant pas les règles et favoriser les conflits à ce sujet : le marchand-fabricant, propriétaire de la pièce d'étoffe, ne pouvait qu'être sensible aux malfaçons et aux fraudes tout en éprouvant des difficultés à contrôler régulièrement l'acte de production du fait du recours à un nombre

24 Arch. dép. Hérault, C, 2475 ; Statistiques et rapports des inspecteurs Joly et Fontanes pour l'inspection de Saint-Gaudens dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

25 G. GAYOT, « Réflexions sur les fraudes textiles », dans G. BÉAUR, H. BONIN et C. LEMERCIER (eds.), *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève, Droz, 2006, p. 514.

de façonniers plus important. Si l'on prend pour exemple les manufactures du diocèse de Rieux dans lesquelles le *Verlagssystem* domine, les sources ne font pourtant pas état de ces difficultés. En revanche, elles sont particulièrement prolixes sur le relâchement dans la qualité de la production dans les dernières décennies de l'Ancien Régime²⁶. Dans les années 1770, la demande devient très forte en droguets façon d'Angleterre au point que les fabriques du diocèse civil de Rieux sont frappées d'une « démangeaison » de produire. S'appuyant sur les édits réformateurs de Turgot puis sur le système intermédiaire instauré ensuite, les fabricants estiment qu'ils peuvent « travailler comme il leur plai[t] », ce qu'ils semblent faire jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Dès les années 1770, les gardes-jurés sont peu regardants sur la qualité des pièces qu'ils contrôlent et, à la veille de la Révolution, ils marquent la totalité des étoffes qui leur sont présentées « comme étant fabriquées suivant les règlements bien qu'elles ne le soient pas »²⁷.

Alors que les conflits portant sur la qualité du travail attendu ne semblent donc pas faire l'objet de dissensions majeures entre propriétaire du bien manufacturé, façonniers et proto-ouvriers, ils provoquent, au contraire, des tensions constantes entre les marchands et fabricants d'un côté et l'inspection des manufactures de l'autre. Cela est particulièrement sensible lorsque les commis de l'Etat tentent une rationalisation de la proto-industrie voulue par les institutions monarchiques, s'opposant ainsi aux acteurs du *kaufsystem* ou du *Verlagssystem* qui semblent accepter la dégradation de la confection. Dans une des dernières manifestations de sa machine réglementaire, la monarchie crée en 1742 une inspection des manufactures à Saint-Gaudens. Son premier commis, Joly, propose une série de réformes — modification des métiers afin de respecter les largeurs prescrites par les règlements, nomination de gardes-jurés, définition de leur rôle, proposition de réforme de la marque — qui trouvent une réalisation partielle entre 1742 et 1750. Le conflit n'est toutefois pas frontal ; l'inspecteur ne relève pas immédiatement tous les manquements à la règle, mais sanctionne cependant les dérives les plus fortes. La plupart du temps, il cherche à convaincre en partie les marchands et les fabricants de son ressort de la pertinence de sa démarche en montrant les bienfaits qu'ils peuvent en retirer. C'est donc par la pédagogie qu'il cherche à réduire les antagonismes, conscient des limites d'une action fondée seulement sur la répression. Car, au bout du compte, c'est le marché qui commande ; les marchands et les fabricants sont d'autant moins sensibles aux propositions de réforme que le marché absorbe la production, même de mauvaise qualité²⁸.

26 J.-M. MINOVEZ, *L'impossible croissance en Midi toulousain ? 1661-1914. Origines d'un moindre développement*, Paris, Publisud, 1997, p. 173-177.

27 *Ibid.*, p. 114-122.

28 J.-M. MINOVEZ, « L'Etat et les draperies dans les Pyrénées centrales au milieu du XVIII^e siècle », *Annales du Midi*, 2004, p. 171-189.

La régulation par le marché et ses conséquences

Depuis le XVII^e siècle l'aire commerciale du Comminges au nord des Pyrénées est avant tout aquitaine au sein de la ou des généralités d'Auch et de Pau. Au Sud, comme cela a déjà été souligné, elle s'appuie sur les marchés ibériques. Une partie significative de la fabrication de la région prend en effet la route de Bayonne à destination des marchés de l'Espagne et de ses colonies. Les marchands saint-gaudinois ont des relais dans la ville basque, certains s'y installent même. L'ouverture est moins marquée en direction du Languedoc ; aussi, Beaucaire jouette-elle un rôle nettement moins important pour le Comminges que Bayonne²⁹.

Au cours du XVIII^e siècle, surtout dans la seconde moitié, les marchés ibériques sont de moins en moins porteurs. Pourtant, la production de l'inspection des manufactures de Saint-Gaudens ne faiblit pas. Il est vrai qu'au même moment, on observe une croissance du commerce à l'intérieur de la généralité d'Auch alors que les échanges avec les autres provinces du royaume augmentent³⁰. Comme la production du reste du pays qui se développe grâce dorénavant à la demande intérieure³¹, celle du Comminges se maintient à des niveaux à peu près équivalents durant quatre décennies grâce à cela³².

La situation change brutalement à partir de la Révolution ; alors que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle le nombre de métiers battants reste compris entre 1 300 et 1 600 en Comminges et Nébouzan³³, il s'effondre à 272 en 1812³⁴. La situation ne s'améliore pas sous la Restauration et l'industrie locale, toujours fidèle à des produits peu porteurs de type cadis, sombre dans la marginalité. Au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècle, les conditions du marché changent ; l'avenir de la production en masse n'est plus aux tissus de basse facture mais à la qualité moyenne.

Cette mutation qui tient à l'évolution de la consommation n'a pas été perçue par les acteurs de la production et des échanges. Cela peut s'expliquer

29 Arch. nat., F¹², 1378 ; *Etat des manufactures de draperie et autres étoffes de laine dans la généralité d'Auch*, 1725 et Arch. dép. Gers, C, 29 ; Tableaux statistiques et rapports de l'inspecteur des manufactures pour les années 1781, 1782, 1784, 1786 et 1787.

30 M. BORDES, *D'Etigny et l'administration de l'intendance d'Auch (1751-1767)*, Auch, Imp. Frédéric Cocharaux, 1957, t. II, p. 785.

31 P. VERLEY, *L'Echelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997, p. 451.

32 J.-M. MINOVEZ, « Politique réglementaire de l'Etat et mutations de l'industrie. L'exemple des draperies des Pyrénées centrales, 1742-vers 1789 » dans *Les hommes et leur patrimoine en Comminges*, Saint-Gaudens, Société des Etudes du Comminges, 2000, p. 793-810.

33 J.-M. MINOVEZ, « Les artisans aux champs dans les draperies des Pyrénées centrales, fin XVII^e-fin XVIII^e siècle », dans *L'artisan au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000, p. 67-86.

34 Arch. dép. Haute-Garonne, 12M, 12 ; *Etat des fabriques de la Haute-Garonne*, 1812.

par le fait que nous ne nous situons pas à cette époque — si tant est qu'elle existe par la suite — dans une société de marché. Les marchés sont segmentés, la régulation ne s'effectue pas dans un contexte de concurrence généralisée dans laquelle tous les acteurs auraient accès à l'information et pourraient faire fi du contexte institutionnel. Aussi, les tissus, paraissant dépassés tant d'un point de vue des techniques que de leur rapport qualité/prix, peuvent-ils conserver une valeur d'échange durant plusieurs décennies. Ce n'est que lorsque s'installe une nouvelle tendance lourde de consommation touchant les marchés traditionnels des manufactures locales que l'équilibre se trouve compromis. Ce constat peut permettre d'expliquer les comportements apparemment laxistes des marchands-fabricants.

DYNAMIQUES INDUSTRIELLES ET ENCASTREMENT DES CONFIGURATIONS SOCIALES ET PRODUCTIVES

Hétérogénéité sociale et absence de dynamique entrepreneuriale au XVIII^e siècle

La structure sociale du Comminges et du Nébouzan n'est pas étrangère au phénomène de désindustrialisation des draperies locales. Il a été souligné le caractère fortement hétérogène de la société — dominée par les grands propriétaires et les rentiers — renforcé par les industriels et les gens du négoce. L'enrichissement des marchands et des négociants, concomitamment à l'appauvrissement des petits paysans et des ouvriers du textile, accroît la polarisation sociale régionale dominée par une classe dirigeante étroite et fermée sur elle-même³⁵. Les fils de marchands succèdent à leur père non dans une conception dynastique et entrepreneuriale mais dans une culture viagère du commerce, en attente de la constitution d'une fortune suffisante qui permette de devenir rentier du sol comme l'attestent les dénominations « propriétaire ancien négociant » dans les sources fiscales et notariales. Leur fortune est en grande partie mobilisée dans l'achat direct de terres ou dans le prêt sur gages aux petits paysans ; ce qu'ils n'ont pu acquérir directement par l'achat, ils l'obtiennent par l'incapacité des paysans et des ouvriers à rembourser leurs dettes³⁶.

En outre, ils sont peu soucieux de s'impliquer dans la production et si, à la fin de l'Ancien Régime, certains d'entre eux glissent de la sphère commerciale vers la sphère productive c'est probablement en raison de la paupérisation d'une partie

35 A. ARMENGAUD, *Les populations de l'est-aquitain au début de l'époque contemporaine. Recherches sur une région moins développée (vers 1845-vers 1871)*, Paris/La Haye, Mouton, 1961, p. 139-144.

36 K. AMIEL, *Marchands de laine, marchands d'étoffes*, *op. cit.*, p. 139-156.

des fabricants du Comminges — passant en un siècle du statut d'artisan à celui de façonnier pour finir parfois proto-ouvrier —, faute de capacité de financement³⁷. Ils ne sont pas plus intéressés à l'amélioration de la production, en particulier par la maîtrise des apprêts. Cela conduit à laisser confectionner des produits de qualité médiocre et à ne pas bénéficier de toute la valeur ajoutée possible. De ce point de vue, le milieu marchand saint-gaudinois rejoint celui du Gévaudan à la même époque.

La quête des marchands saint-gaudinois s'inscrit dans l'environnement de leurs représentations orientées par des motivations de reconnaissance de statut, de sociabilité et de pouvoir fondées sur le modèle nobiliaire de propriétaire foncier. En ce sens, leur action économique est pleinement encadrée dans des systèmes concrets et continus de relations sociales dans lesquels le modèle entrepreneurial et la maximisation des profits ne semblent pas avoir leur place³⁸.

Une société fortement conflictuelle sans encastrement du système des entreprises au XIX^e siècle

En Pays d'Olmes où la société n'est pas moins polarisée, le modèle entrepreneurial s'y développe dès le début du XIX^e siècle. La société locale, en effet, n'est pas homogène. Au début de la période, elle est constituée d'une masse de petits paysans microfundiaires dominée par une élite étroite de nobles et de bourgeois. Le développement de l'industrie ne modifie pas cette forte polarité, elle la renforce même ; l'étude des déclarations de successions permet de montrer au XIX^e siècle le développement du groupe des fabricants accédant à la propriété foncière ou la développant, alors que la masse des ouvriers-paysans ne possède que peu de biens³⁹. Pour ces prolétaires du textile, l'activité agricole de complément se limite d'ailleurs souvent à en faire de simples jardiniers de leurs maigres terres, lorsqu'ils en possèdent⁴⁰ ; cela montre toutefois le maintien d'un processus de régulation fondé sur la permanence d'interactions entre l'homme et son environnement⁴¹.

37 *Ibid.*, p. 116.

38 M. GRANOVETTER, « Economic action and social structure: The problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, 1985, p. 487.

39 D'après les fiches de dépouillement de Karim Bouguela dont les travaux en cours portent sur *Les ouvriers-paysans dans l'industrie textile du Pays d'Olmes au XIX^e siècle*.

40 M. CHEVALIER, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris, M.-Th. Génin, 1956, reprint, Tarascon-sur-Ariège, Ed. Resonances, 1980, p. 1029.

41 Confirmant l'hypothèse polyannienne de l'*embeddedness* mais nuancé aussi l'idée de Karl Polanyi de désencastrement avec le développement de la révolution industrielle. On rejoint ici la critique faite par Mark Granovetter (« Economic action and social structure : The problem of embeddedness », *supra cit.*, p. 481-510).

La fracture est aussi sensible dans la vie politique locale. Cela est particulièrement visible dans les deux centres textiles principaux, Lavelanet et Laroque-d'Olmes. Dans le premier, l'accroissement du nombre des ouvriers s'est traduit par une séparation en deux ensembles nettement différenciés de la société, sans existence réelle de groupes intermédiaires. Dans le second, l'affrontement est aussi bien présent ; mais la part plus faible occupée par les classes dominantes fait que le développement du prolétariat local se traduit par un rapport de force politique qui lui est beaucoup plus favorable. Parti socialiste puis parti communiste s'y développent fortement et Laroque-d'Olmes devient une des deux premières municipalités communistes de l'Ariège⁴². Si une partie des industriels avait pour creuset les négociants et les marchands-fabricants des origines, beaucoup semblent issus de milieux variés sans lien avec le textile. Le milieu patronal s'est constitué progressivement tout en restant relativement ouvert. Si la relative ouverture du milieu patronal peut laisser penser à une adhésion assez large au modèle entrepreneurial, l'absence de constance dans l'investissement industriel pour nombre d'entre eux conduit immédiatement à en douter⁴³.

Cette hétérogénéité dans la constance de l'implication industrielle se double d'une seconde liée à la nature de la spécialisation des entreprises. Arrivée à maturité, la région est dominée par quelques fabricants intégrés. Une hiérarchie de fait se crée au détriment des établissements spécialisés dont les patrons peuvent parfois se sentir plus solidaires des ouvriers que de leurs homologues⁴⁴. Souvent réduits à la condition de façonnier, ils subissent le bon vouloir des fabricants qui distribuent le travail au mieux de leurs intérêts jouant de la concurrence entre les établissements pour obtenir de bas prix. L'apparition d'organisations syndicales patronales constituées sur une base corporative par grands stades de transformation tente de limiter le phénomène⁴⁵.

Cependant, les intérêt patronaux se rejoignent le plus souvent quand il s'agit

42 L. CLAYS, *Deux siècles de vie politique dans le département de l'Ariège. 1789-1989*, Pamiers, Imp. Soula, 1994, p. 224-234 et p. 386.

43 J.-M. MINOVEZ, « Naissance d'une aire de spécialisation productive : le territoire de la laine ariégeois », in *Les dynamiques territoriales de l'industrialisation*, (Actes de la pré-session du XIV^e Congrès international d'histoire économique d'Helsinki), Colloque organisé dans le cadre de la MSH de Franche-Comté Claude-Nicolas Ledoux, Besançon, 27-29 octobre 2004, « Les Cahiers de la MSH », Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, (sous presse).

44 La grève de 1906 a montré que des petits patrons d'usines d'apprêts pouvaient venir en aide aux ouvriers en grève en se cachant des patrons du tissage de peur qu'ils ne les sanctionnent par la suite en ne leur donnant plus leurs draps à apprêter.

45 Le Syndicat des fabricants de draperies et autres tissus de Lavelanet et environs apparu le 10 octobre 1900 répond lui-même aux naissances du Syndicat des filateurs de Lavelanet et environs le 16 juin 1900 et du Syndicat des apprêteurs de draps de Lavelanet et environs le 1^{er} juillet 1900 (Arch. dép. Ariège, 15M, 14 ; Dossiers des syndicats, 1892-1938).

de gérer la main-d'œuvre face aux revendications de stabilité de l'emploi, de diminution de la durée du travail et d'augmentation des salaires ; aussi la fondation en 1900 des trois organisations patronales locales répond-elle à la création du Syndicat ouvrier textile de Lavelanet et environs en 1897⁴⁶. Leurs intérêts communs s'expriment à nouveau lors de la création de la Fédération patronale qui regroupe leurs syndicats à partir de 1906. Cette dernière est d'ailleurs fondée durant la grande grève de 1905-1906 au cours de laquelle les patrons pratiquent le *lock out* et tentent de criminaliser le mouvement ouvrier en poursuivant les grévistes en justice⁴⁷. Ici, comme partout ailleurs, les grèves du secteur textile apparaissent particulièrement âpres et les patrons font la démonstration de leur conception archaïque des relations sociales par l'absence de recherche de compromis⁴⁸ ; la moitié des grèves se terminent sans aucun résultat positif pour les ouvriers ; aussi, par contrecoup, l'action ouvrière tend-elle à se durcir au fil du temps⁴⁹.

Lourdes contraintes démographiques, marché du travail et gestion de la main-d'œuvre au XIX^e siècle

L'hétérogénéité sociale et le manque de valeurs partagées à l'origine de conflits sociaux particulièrement durs ne sont pas une spécificité du Pays d'Olmes. En revanche, la région connaît des contraintes démographiques qui, par leur intensité, sont sans équivalent au niveau national : le bassin d'emploi est réduit et le restera toujours. Cela provoque une tension sur le marché de l'emploi renforcée, dès les années 1840, par l'amorce et l'aggravation du processus de dépeuplement du département de l'Ariège⁵⁰. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'immigration ne joue qu'un rôle marginal. Elle ne permet un début de compensation du déficit en main-d'œuvre qu'après la Grande Dépression. C'est surtout dans les années 1920 que l'arrivée importante d'Espagnols permet de régler le problème au point d'être devenue absolument indispensable à la poursuite de l'activité industrielle⁵¹.

Cette situation n'est pas sans effet en matière de gestion de la main-d'œuvre car le patronat peut se trouver dans la situation de devoir augmenter les salaires comme cela s'observe partout ailleurs dans l'industrie lainière, à l'exception de Roubaix-Tourcoing⁵². Le processus semble en effet inévitable du fait de l'émigration qui se

46 Arch. dép. Ariège, 15M, 14 ; Dossiers des syndicats, 1892-1938.

47 Arch. dép. Ariège, 15M, 29/2 ; Grève de 1905-1906.

48 J.-C. DAUMAS, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, p. 333.

49 Arch. dép. Ariège, 15M, 29/1 à 4 ; Grèves. Dossiers généraux (1894-1914).

50 A. ARMENGAUD, *Les populations de l'est-aquitain [...]*, op. cit., p. 322.

51 Arch. dép. Ariège, 15M, 10 ; Industrie lainière. Enquête générale de 1930.

52 J.-C. DAUMAS, *Les territoires de la laine [...]*, op.cit, p. 378.

poursuit en Ariège et de l'évolution défavorable du solde naturel⁵³. Or, il semble, qu'à qualification égale, les salaires n'aient pas augmenté. La croissance s'effectue d'abord sur la base de gains de productivité, même modestes et décalés. Les salaires se sont alors accrus au rythme de la montée des qualifications favorisée par la mobilité des salariés ; ces derniers progressant dans la hiérarchie professionnelle grâce aux compétences acquises précédemment, permettent une diffusion de l'innovation au niveau du territoire⁵⁴ et sont de ce fait, peu tentés de le quitter. En outre, l'expansion s'est appuyée, même au XX^e siècle, sur l'augmentation du nombre des fabricants en chambre. Elle a permis à nombre d'ouvriers d'accéder au statut de tisserand-patron à la représentation symbolique plus valorisante liée à l'illusion de l'indépendance organisationnelle et économique⁵⁵. Mais, au total, les conditions de rémunération restent peu favorables à qualification égale ; pour le salarié comme pour le tisserand-patron, l'augmentation des revenus passe d'abord par l'intensification du travail et l'allongement de la journée de travail ainsi que sur le lien gardé à l'exploitation de quelques parcelles de terre et d'une basse-cour pour la majorité d'entre eux.

Le Comminges n'était pas sans atouts au XVIII^e siècle ; les acteurs de la proto-industrie avaient su créer un ensemble centré sur une organisation spécifique de la production, un type particulier de tissus, un marché régional d'approvisionnement en matières premières, un marché d'écoulement fondé sur un réseau de foires et de marchands, le tout dans le cadre d'une société traditionnelle où la réciprocité et la redistribution locales étaient présentes. Cela avait permis au territoire de connaître un développement important avant l'écroulement du début de l'époque contemporaine. La structure sociale n'est pas étrangère au processus. Malgré l'existence de liens réels de solidarité, elle reste profondément divisée et rigide : les élites marchandes conservent une mentalité commerçante et la stratégie de leurs membres est centrée sur un objectif de réalisation individuelle dont le moyen principal est représenté par la constitution d'un patrimoine foncier et immobilier où le modèle entrepreneurial n'a pas sa place.

Pourtant, en Pays d'Olmes, la société n'est pas moins polarisée et les patrons du XIX^e siècle ne cherchent pas moins à acquérir des terres. En outre, on n'observe

53 Lié à une stabilisation du taux de mortalité et à la baisse sensible du taux de natalité (A. ARMENGAUD, *Les populations de l'est-aquitain [...]*, *op. cit.*, p. 545-546).

54 G. BECATTINI, « Le district marshallien : une notion socio-économique », *loc. cit.*, p. 41-44.

55 On peut citer à titre d'exemple le perfectionnement de la filature ou le passage au tissage Jacquard qui a permis l'augmentation sensible de la rétribution des tisserands, *cf.* Arch. dép. Ariège, 14M, 11 ; Rapport de l'ingénieur des mines Mussy, 5 novembre 1869, f^o 11 et 14.

pas de coopération tel que G. Beccatini a pu le formuler pour les districts italiens. La société industrielle est fortement hétérogène et divisée, les grèves y sont dures et on assiste à une forte poussée du socialisme révolutionnaire. Les entreprises s'interpénètrent plus qu'elles ne coopèrent, l'individualisme restant la règle. La force du territoire a donc reposé sur d'autres facteurs, en particulier sur la capacité de s'adapter aux contraintes externes grâce au faible coût et à la flexibilité de la main-d'œuvre locale dans un contexte de désencastrement relatif dans lequel les ouvriers et les façonniers de l'industrie continuent de rester en partie dépendants de la nature et du reste de la société pour leur existence matérielle ; l'éclatement des entreprises, leur petite dimension ainsi que les caractéristiques propres du marché de l'emploi local y ont joué un grand rôle ; l'adaptation au marché par l'adoption de nouveaux produits liée à une pratique systématique de l'imitation à moindre coût a été aussi déterminante.